

MAIRIE DE DOISSAT

24170

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du 22 Mai 2021

Ouverture de la séance à 17h02

Présents : Michel DUMAS, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE.

Procuration : Francis RINGENBACH a donné procuration à Robert DAURIAT

M. Stéphane LACOSTE est nommé secrétaire de séance.

En préambule, le Conseil remercie vivement Claudine PISKO pour le choix, la commande, le transport des fleurs et l'organisation de l'atelier du fleurissement du Bourg. Le Conseil remercie également tous les bénévoles qui sont venus aider et participer à cet atelier du dimanche 16 mai 2021.

Bruno LALLIER précise que de nombreux documents, trop volumineux pour être imprimés, seront désormais présentés au Conseil en vidéo projection. Dans les comptes rendus un lien URL (adresse Internet de la ressource hébergeant le document) permettra de les consulter en ligne (Ordinateur, Tablette, Smartphone) mais il sera également possible de les consulter en mairie sur un ordinateur.

ORDRE DU JOUR

1- Délibération DFCl

Des Comités Communaux Feux de Forêt ont été créés, dont les missions essentielles sont :

- La participation à la prévention des feux de forêt d'une manière générale
- La participation aux manœuvres préventives
- Le guidage et l'assistance logistique aux pompiers
- La participation à la veille concernant le risque feux de forêt ainsi que la pénétrabilité des massifs forestiers (état des pistes, du débroussaillage, ...)

Comme il s'agit d'une obligation réglementaire,

Jean-Marie GILET et Michael BOULARD sont désignés membres du CCFF à l'unanimité.

2- Vote du devis ALEC

Ce devis concerne le remplacement du panneau « DOISSAT » totalement effacé à l'entrée de bourg.

Montant : 201,80€ H.T.

Vote à l'unanimité

3- Vote du devis MARQ-SOL

Ce devis concerne le marquage au sol (ralentisseurs en trompe l'œil) rue Saint-Hilaire et à l'entrée de la place des fêtes, la fourniture et pose d'un panneau stop ainsi que d'un miroir au coin du Château.

Montant : 1040,00€ H.T.

Vote à l'unanimité

MAIRIE DE DOISSAT

24170

4- Présentation du nouveau projet de piste forestière DFCI par Jean-Marie GILET

Ce projet de piste reliant Ruffel à La Bacarresse traversera un massif forestier sensible et aujourd'hui impénétrable en cas d'incendie.

Une rencontre sur le terrain avec le technicien DFCI, Michael BOULARD et Jean-Marie GILET a permis d'étudier les diverses possibilités de tracé.

Les arguments en faveur de la création d'une nouvelle piste forestière :

- Prévention et lutte contre les incendies de forêt facilitée (il y a une forte augmentation des feux de forêts y compris en Dordogne avec le réchauffement climatique)
- Augmentation de la pénétrabilité et l'accessibilité des massifs forestiers pour les utilisateurs
- Attractivité de la commune pour la randonnée
- Accès aisé aux bois facilitant leurs exploitations
- Plus-value de la parcelle forestière lors d'une session ou d'une vente
- Valeur faible du fond cédé comparé aux avantages que procure la piste
- Valorisation générale du patrimoine forestier et du territoire
- Chasse

Le Conseil se dit favorable à la poursuite de cette étude.

Les documents concernant ce projet de piste (cartes, photos) seront mis en place sur le site de la commune dans la rubrique « Mairie et Publications » « Piste Forestière DFCI ».

Le lien vers les massifs forestiers sensibles de Doissat :

<http://www.doissat.fr/massifs-forestiers-sensibles-distance-aux-voies-carrossables>

Sur cette carte, les zones rouges sont celles qui sont trop éloignées d'une voie carrossable (précision : sur cette carte, le massif de Fonvergne n'a pas encore été mis à jour après la réalisation de la piste de Fonvergne).

5- Fauchage des routes de la commune

La société PECAL doit commencer le fauchage des routes communales à partir du mardi 1^{er} juin 2021.

6- État des lieux Voirie

- Le technicien voirie de CCVDFB doit faire un état des lieux de routes de la commune avec Jean-Marie GILET. Une mise à jour des noms des voies dans leur système sera réalisée pour donner suite à l'adressage déjà en place sur la commune.
- Présentation d'une première restitution du travail de la commission voirie de la CCVDFB du 20 Mai 2021. Elle doit encore être affinée car nous y avons relevé des distances non-conformes à la réalité.

À ce jour, la proposition de classement des voies de notre commune se répartie de la façon suivante :

- Voies de distribution entre communes : environ 60% (Compétence voirie de la CCVDFB)
- Voies communales : environ 40% (Compétence voirie de la Commune de Doissat)

MAIRIE DE DOISSAT

24170

7- PLUI - fin de la phase diagnostic

Présentation de l'avancement du PLUI par Bruno LALLIER

- Synthèse des rencontres individualisées entre chacune des 20 Communes et la CCVDFB.

La synthèse argumentée préparée et présentée par le conseil municipal aux Président et vice-Président du PLUI lors de la rencontre du 23 avril 2021 à Doissat est disponible en ligne sur le site de la commune en suivant ce lien :

<http://www.doissat.fr/presentation-doissat-a-la-commission-plui-du-23-avril-2021>

Les 20 rencontres locales ont ensuite été regroupées et présentées lors d'une présentation globale à tous les maires. Cette synthèse est disponible en ligne sur le site de la commune en suivant ce lien :

<http://www.doissat.fr/plui-synthese-rencontres-avec-les-20-communes>

- Le rapport de présentation du PLUI.

Ce rapport qui constitue un diagnostic du territoire et qui marque la première étape de l'élaboration du document de planification est téléchargeable sur le site de la CCVDFB

<https://www.ccdordogne-bessede.fr/le-document-durbanisme-de-la-communaute-de-communes-plui-se-construit-avec-vous/>

8- Divers

- Faire demande de devis pour la réfection du crépi et nettoyage des murs de la Mairie.
- Mise en place du planning pour le bureau de vote des élections municipales partielles complémentaires du 30 Mai 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h01.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 4 juin à 18h00.